



Communiqué de presse

Marc Fesneau confirmé au ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire :

Une continuité pour de fortes attentes en grandes cultures

Paris, le 12 janvier 2024 – Les associations spécialisées des producteurs de grandes cultures félicitent Marc Fesneau pour sa confirmation à la tête du ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire. Elle intervient dans un contexte géopolitique, économique et climatique singuliers où la continuité dans le suivi des enjeux sera déterminante pour l'avenir de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire française et européenne.

Pour l'AGPB, l'AGPM, la CGB et la FOP, « La confiance accordé par Gabriel Attal à Marc Fesneau au ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire rappelle que les politiques agricoles nécessitent une maîtrise des dossiers sur le temps long et que l'action de Marc Fesneau doit pouvoir s'inscrire dans cette approche » .

Les associations spécialisées, qui représentent les producteurs de grandes cultures en France (céréales à pailles, maïs, betteraves et oléo-protéagineux) saluent une situation qui permet ainsi de poursuivre le dialogue syndical initié avec Marc Fesneau depuis mai 2022. L'occasion de réaffirmer leur engagement à s'impliquer pleinement dans les débats avec le ministre : « Il ne peut y avoir de réflexion sur l'Agriculture sans agriculteurs : les producteurs resteront en première ligne des échanges avec les pouvoirs publics pour réussir l'équation entre compétitivité et transitions ».

Résolument engagées à relever les défis alimentaires, énergétiques, climatiques, les filières de grandes cultures renouvellent à Marc Fesneau leur confiance ainsi que leurs très fortes attentes à poursuivre un dialogue constructif pour des politique agricoles claire et cohérentes avec les réalités du terrain :

- Reconnecter les politiques agricoles aux réalités agronomiques
- Restaurer les moyens de production fragilisés par les réglementations et surtranspositions
- Accompagner les transitions par des politique environnementales et économiques volontaire et transparentes
- Structurer et protéger notre compétitivité dans un marché ouvert

Ces enjeux s'inscrivent se prolongent naturellement dans une dimension européenne avec la perspective des élections de juin 2024. L'AGPB, l'AGPM, la CGB et la FOP restent à disposition du ministre et de ses services pour être forces de proposition dans la défense des dossiers qui impliquent l'avenir de tous les producteurs.

CONTACTS PRESSE :

AGPB : Hamza CHEMRAKHI - hamza.chemrakhi@comfluence.fr - 01 40 07 34 27

AGPM : Guillaume LE HOAN - guillaume.le-hoan@agpm.com - 06 16 04 42 30

CGB : Carine MEIER - cmeier@cgb-france.fr - 06 27 05 23 80

FOP : Thibaut LEDERMANN - t.ledermann@fopoleopro.com - 06 50 69 20 08

UNPT : Guillaume LIDON - g.lidon@unpt.fr - 01 44 69 42 45

A PROPOS DE :



L'AGPB (Association Générale des Producteurs de Blé et autres céréales) agit pour défendre les valeurs et les intérêts des producteurs français de céréales à paille (blé, orge, avoine, seigle, sorgho...) Mobilisée au quotidien pour construire des solutions favorables à la compétitivité des exploitations céréalières, l'AGPB accompagne les céréaliers dans des transitions responsables. Les céréaliers de France rassemblés au sein de l'AGPB ont à cœur de relever les défis des transitions agricoles successives pour produire plus et produire mieux. www.agpb.fr



L'AGPM (Association Générale des Producteurs de Maïs) est une association spécialisée de la FNSEA représentant les intérêts de la filière maïsicole française. Sa principale mission est la défense des producteurs et la valorisation du maïs dans toutes ses composantes (grain, fourrage, semences, doux et pop-corn) et de l'ensemble de ses débouchés auprès des instances françaises et européennes. Par son action, l'AGPM œuvre au quotidien pour que les maïsiculteurs, sur tous les territoires, puissent vivre le plus justement de leur métier. www.maizeurop.com/structure/agpm



La CGB (Confédération générale des planteurs de Betteraves) est une association spécialisée de la FNSEA. Fondée en 1921, elle regroupe 11 délégations départementales. La CGB est une institution représentative qui a pour rôle de défendre les betteraviers et promouvoir la betterave sucrière française. www.cgb-france.fr/



La FOP (Fédération française des producteurs d'oléagineux et de protéagineux) est une association spécialisée de la FNSEA. Elle représente les producteurs d'oléagineux (colza, tournesol, soja, lin oléagineux, olive...) et de protéagineux (pois, féveroles, lupins...). Sa mission est de représenter et défendre les intérêts de près de 120 000 producteurs répartis sur tout le territoire ainsi que la valorisation de leur production. www.fopoleopro.com



L'UNPT (Union nationale des producteurs de pommes de terre) est une association spécialisée de la FNSEA qui représente et fédère les 17 000 producteurs de pommes de terre présents en France, sur l'ensemble des débouchés de la filière (frais, industrie, féculé). Elle est affiliée au Comité des organisations professionnelles agricoles de l'Union européenne (COPA). www.unpt.fr